

Missions d'ingénierie MAIA

(Appel au fil de l'eau)

Contexte. Le projet MAIA (“Maîtrise des Applications de l’IA”) vise à développer des solutions de recherche originales et génériques pour faire avancer l’explicabilité formelle et l’acceptabilité sociétale de l’IA, avec un focus sur trois domaines phares de l’alliance A2U (Université d’Artois, UPJV et ULCO) ainsi que pour la région Hauts-de-France (HdF) ; ces domaines sont la santé, la chimie et l’environnement. Parmi les appels du projet MAIA figure celui-ci au fil de l’eau, concernant la mise à disposition de ressources (temps d’ingénierie) de la cellule R&D de MAIA.

Critères. Cet appel est ouvert aux chercheurs et enseignants-chercheurs de l’alliance A2U travaillant dans l’un des 5 axes de MAIA : IA explicable (XAI), IA acceptable (AAI, questions SHS), applications de l’IA en santé, chimie, et environnement. La priorité sera donc donnée aux projets collaboratifs intégrant plusieurs équipes ou laboratoires, ou un établissement externe (collectivité, entreprise, ...). Cet appel porte sur des missions pouvant être réalisées par la cellule R&D de MAIA, en liaison avec les thèmes du projet MAIA. Ces missions pourront notamment (à titre illustratif) relever des volets suivants :

- Mise en œuvre de solutions fondées sur l’intelligence artificielle (par exemple, l’apprentissage automatique) pour différents domaines d’application ;
- Intérêt pour les questions éthiques et sociétales au niveau des approches considérées ;
- Participation au développement de solutions éprouvées en termes d’intelligence artificielle.

Toute demande de mission devra être décrite de manière précise, en évaluant le temps (nombre de semaines compris entre 4 et 12, renouvelable une fois) nécessaire à sa réalisation.

Modalités de soumission et de sélection. Toute demande (**un seul fichier zip ou pdf**) dont le nom commence par “engineering” est à envoyer à maia@univ-artois.fr. Toute demande donnera lieu à un accusé de réception sous 5 jours ouvrés. La demande doit être faite par un chercheur ou enseignant-chercheur (non-émérite) de l’alliance A2U. La structure du dossier devra respecter le format simple (formulaire + descriptif) donné dans le document “form engineering” accompagnant cet appel. Les demandes déposées seront évaluées par le comité recherche de MAIA.

Calendrier.

- Lancement de l’appel : Février 2025
- Réception des demandes au fil de l’eau (évaluation/arbitrage le 1er de chaque mois)

Les valorisations (par exemple, publications) issues de ce soutien ont l’obligation de mentionner le projet MAIA :

- VE : **This work has benefited from the support of the National Research Agency under France 2030, MAIA Project ANR-22-EXES-0009.**
- ou VF : **Ce travail a bénéficié du soutien de l’ANR (France 2030), dans le cadre du projet MAIA (ANR-22-EXES-0009).**